

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

I. L'ASSOCIATION :

L'association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Haute Corse est adhérente d'une Fédération Générale nationale, la FG PEP, qui existe depuis plus de 90 ans. L'œuvre des PEP est créée en 1915 par des universitaires entourés d'enseignants et amis de l'école publique pour aider matériellement et moralement les orphelins et victimes de guerre. Cette œuvre se définit dès son origine comme œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : « Education à la solidarité, éducation par la solidarité ». Depuis 1919 la fédération est reconnue d'utilité publique. Aujourd'hui l'association départementale des pupilles de l'enseignement public de Haute Corse dont le siège se situe à Bastia, œuvre dans deux grands domaines, le médico-social et l'Education loisirs.

Référence administratives de l'AD PEP 2B :

(Utile pour la préparation de vos contrats et des fonctionnements des séjours)

Adresse :

Siège AD PEP 2B, Ecole François Amadei, rue Sainte Thérèse Paese Novu, 20600 Bastia.

Communications : **T.** 04 95 32 31 19 **E-mail** : pep.2b@orange.fr

Responsables :

Directeur Général : M. Jean Michel CARLOTTI

Président de L'AD : M. Pascal VIVARELLI

Coordinatrice des séjours : Mme Letizia FIORDELISI

Directrice des séjours Savaghju : Monsieur Thierry MATTEI

Son projet éducatif fort pour :

Proposer des vacances ludiques et apprenantes afin de répondre aux attentes des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Ses objectifs Educatives :

- ➡ Apprendre à vivre ensemble
- ➡ Développer des initiatives individuelles
- ➡ S'enrichir d'expériences et de cultures nouvelles
- ➡ Participer à des créations collectives
- ➡ Accéder à plus d'autonomie
- ➡ Comprendre l'environnement pour mieux le respecter.



II. PRESENTATION ET DESCRIPTION DU CENTRE SAVAGHJU

2

Le centre PEP « Savaghju » se situe sur la commune de Vivariu, en plein cœur de la forêt de Vizzavona. Centre de la Corse.

Le centre SAVAGHJU est entouré **d'un magnifique parc boisé de deux hectares, clôturé**. Nous disposons d'un bel espace pour la pratique d'activités de plein air. Un terrain multisports goudronné (un peu vieillissant), d'un terrain de volley et d'un autre terrain de foot herbeux. S'ajoute une grande terrasse avec tonnelle pour les repas ou autre activité.

En été, nous disposons d'un **accès direct** à la voie ferrée (en été 4 passages par jour). **Le village le plus proche** se situe à 3,5 km (Vivario) en voiture, il faut compter une bonne heure pour y accéder par un chemin de randonnée.

Le village de Venaco se trouve à 10 km du centre, on y trouve les casernes de pompiers et de gendarmerie, la pharmacie et le médecin le plus proche (le Docteur Brochard).

La ville universitaire de Corté se trouve à 20 km du centre (environ 25 minutes de route), on y trouve un hôpital, des médecins, pharmacies, commerces...

La ville d'Ajaccio se situe à 60 km, il faut compter 1h30 de route, la ville de Bastia se trouve à 100 km et il faut compter 2h de route.

Ce centre est **ouvert aux enfants de 6 à 14 ans** dans lequel ils pourront par groupes d'âge participer aux activités qui leur est réservé au près des différents prestataires.

Bien sûr d'autres activités seront proposées aux travers des projets d'animation comprenant, des grands jeux intérieurs extérieurs, des ateliers artistiques et d'expression, des veillées à thèmes, des sorties vers la mer et la nature..., tout ceci permettra aux enfants de passer le meilleur séjour possible.



III. LA PRÉSENTATION DES LIEUX : 3

Sur le centre de Savaghju, nous découvrons trois bâtiments :

Un bâtiment maison : occupé par le régisseur/Cuisinier et permanent.

Un bâtiment Ecole de la langue Corse : fermé l'été, sauf le bas, accès aux sanitaires pour des groupes de passage.

Un bâtiment Principal dans lequel nous logeons les enfants et le personnel d'encadrement.

Le bâtiment principal est réparti sur 3 étages, l'accès principal se fait par le niveau du **milieu**, nous avons là le hall d'entrée, la grande salle d'activité, le réfectoire, la plonge, l'office, la cuisine et les réserves. Nous avons un WC double avec lave-mains.



À cet étage se trouvent également une chambre de 10 avec sanitaires et une chambre adulte de 2 lits attenante. Ce qui fait **12 couchages** à ce niveau.

A l'étage supérieur, nous disposons de 4 chambres et de deux espaces sanitaires (douches, WC et lavabos) répartis ainsi: 2 chambres de 10 et 2 chambres de 4. Ce qui fait **28 couchages** à ce niveau.

Au RDC, nous avons 3 chambres de 4 couchages, une chambre adulte de 2 couchages, une infirmerie avec 1 lit, deux espaces sanitaires (douches, WC et lavabos). Nous avons à cet étage une grande salle de lecture ou de détente, notre buanderie et notre réserve. Ce qui fait **14 couchages** à ce niveau.



Nous appliquons les mesures sanitaires relatives au Covid 19, nous réduisons de moitié les possibilités d'accueil et de couchages. Ce qui signifie une capacité de 25 enfants et 5 personnes à l'encadrement.

IV. L'ENCADREMENT ET PROJETS

4

L'encadrement des séjours est assuré par une équipe permanente et des équipes disponibles, formées ou en cours de formation, **responsable**, qui adhèrent au projet éducatif de l'association. Les séjours sont agréés et assurés par les institutions référentes.

L'équipe d'encadrement se compose :

- ▶ Directrice de séjour : Monsieur Thierry MATTEI
- ▶ Cuisinier/Régisseur : Jean Marc MILELLI (permanent)
- ▶ Agent de Service permanente : Maryline ROSSI
- ▶ Agents de service
- ▶ De cinq animateur/trices occasionnels BAFA, BAFA en cours, PSC1...

Les séjours proposent des activités multiples et enrichissantes dans lesquelles **l'enfant** est placé au **centre de l'action**.

N'oublions pas **les enfants et les jeunes sont en vacances contrairement à nous**. De ce fait, il est primordial de différencier le rythme du séjour du rythme scolaire. En effet, les enfants sont libres dans le choix de leurs activités, **de s'amuser ou pas**. (Excepté pour les sorties !). C'est donc à l'animateur de rendre les activités les plus attractives possibles pour susciter l'intérêt des enfants

Le **projet pédagogique** est rédigé en fonction de notre environnement, et définit l'orientation que nous souhaitons donner à nos actions dans le respect des règles de protections des mineurs et la législation de la jeunesse et des sports.

C'est un outil de travail, nous permettant de nous organiser dans la même perspective de cohérence éducative en respectant notre environnement social et notre lieu de vie.

A l'arrivée des enfants, le **projet d'animation** construit par l'équipe d'animation sera proposé à ceux-ci dans un premier temps, puis, dans un deuxième temps, sera modifié ou modulable selon les attentes des enfants. Les attentes ou les propositions d'activités réalisables seront recueillies durant les temps d'échanges formels que nous appelons « **les minutes Top** »



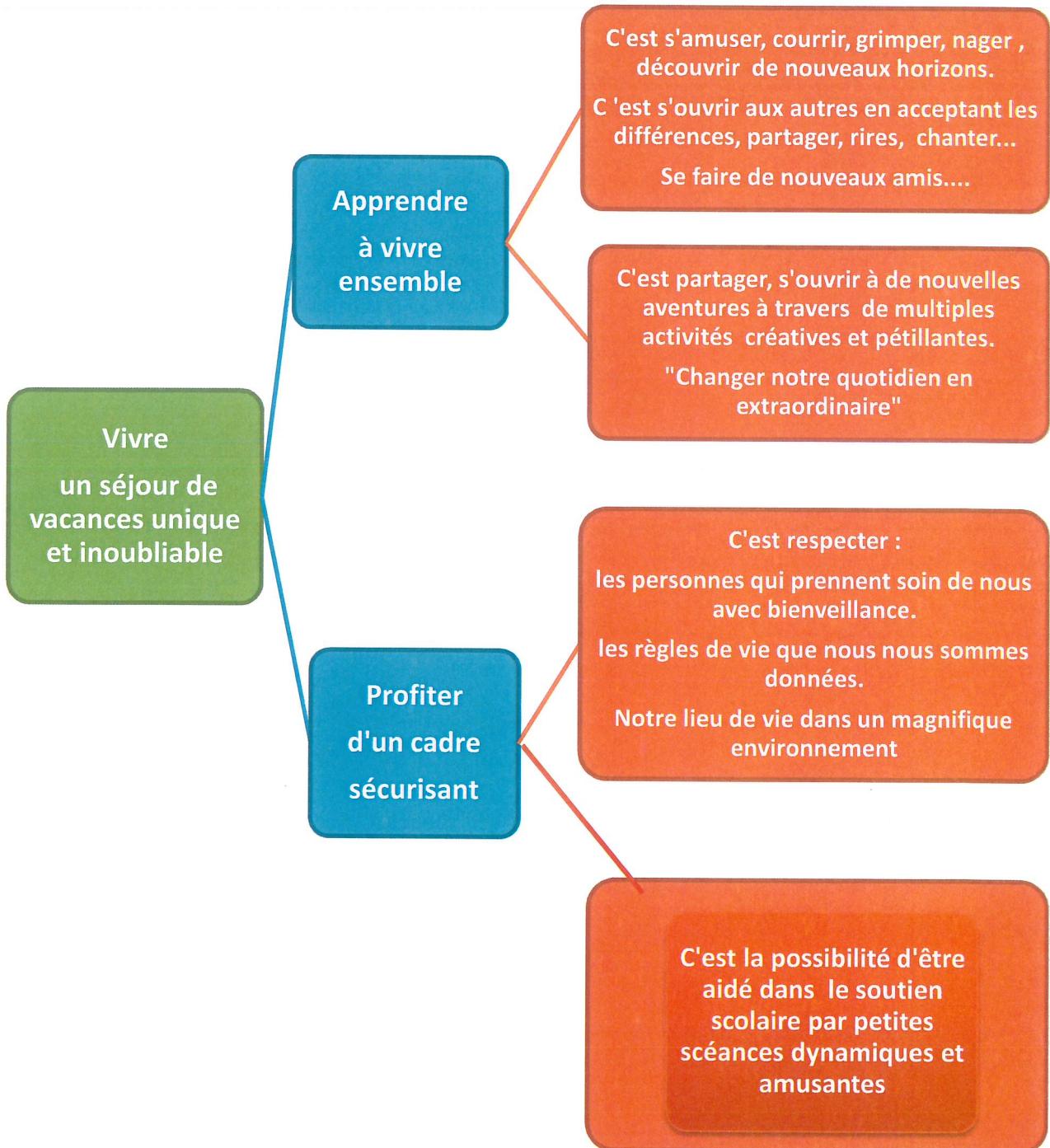
Les séjours à Savaghju ont une particularité « **Vacances Apprenantes** »

Des enseignants dispensent des cours de soutien en français et en maths deux fois dans la semaine pour les enfants dont les familles en ont fait la demande.

V. LES OBJECTIFS ET LES MOYENS PÉDAGOGIQUES 5

« Des Vacances Apprenantes ou Vivre des vacances uniques et inoubliables ?

- Les deux mon Capitaine, c'est formel ! »



VI. ROLE DE CHACUN DANS L'ENCADREMENT DU SEJOUR

6

Chaque membre de l'équipe est un adulte et à ce titre, il est un modèle pour les enfants tant par son comportement que par sa tenue.

1) RÔLE DU DIRECTEUR :

- ▶ La directrice est avant tout, une animatrice, une formatrice, capable d'être polyvalente.
- ▶ Elle est **garante** de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- ▶ Elle est la représentante sur place de l'Association.
- ▶ Elle est garante du bon déroulement du séjour.
- ▶ Elle a en **charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel**.
- ▶ Elle **gère** la dynamique de l'équipe d'animation, technique et est à son **écoute**.
- ▶ Elle **organise** les rôles et tâches de chacun.
- ▶ Elle **recrute** son équipe d'encadrement avec la collaboration de la coordinatrice de l'association.
- ▶ Elle est la garante de la mise en œuvre du projet pédagogique en accord avec le projet éducatif de l'association.
- ▶ Elle a en charge la gestion quotidienne du centre dans l'aspect administratif, financière, matérielle mais aussi dans la supervision de l'hygiène et de la sécurité.
- ▶ Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- ▶ Elle détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement des séjours.
- ▶ Elle gère les relations avec les différents partenaires (Coordinatrice, prestataires de service, partenaire, municipalité ...)
- ▶ Elle organise les transports, l'accueil et le départ des enfants.
- ▶ Elle **associe** les familles à la vie du centre, dès que l'occasion se présente.
- ▶ Elle **veille** à l'équilibre du rythme du séjour.

2) RÔLE DE L'ASSISTANT SANITAIRE :

7

- ➡ IL est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi sanitaire du séjour. Il veille à la bonne hygiène des enfants et des locaux.
- ➡ Il est responsable de l'infirmerie, du suivi sanitaire, des soins, des trousse à pharmacie.
- ➡ Il distribue et récupère tous les soirs les trousse de secours afin de les contrôler et les compléter.
- ➡ Il a accès aux documents suivants : Dossiers enfants, Fiches sanitaires, autorisation d'opérer...
- ➡ Il connaît les particularités médicales des enfants et informe l'équipe d'encadrement de tout élément important concernant la santé des enfants, en transmettant à chaque animateur référent une fiche de renseignements médicaux (maladie allergie, antécédents médicaux, etc.)
- ➡ Il transmet au cuisinier les régimes alimentaires.
- ➡ Il assure les soins quotidiens, gère les traitements à administrer en temps et en heure **sur ordonnance** médicale fournie par la famille,
- ➡ Il reporte sur le cahier d'infirmerie tous les soins réalisés pendant la journée, Nom/date/heure/traitement. (Faire signer par la direction, tous les jours).
- ➡ Il prend les contacts avec les médecins rattachés au centre.
- ➡ Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe
- ➡ Elle est le référent en matière de santé auprès des parents

- **L'aspect relationnel :**

Il s'agit d'abord et avant tout de réconforter et de soigner les enfants.

- **L'aspect affectif :**

Le rôle affectif de l'assistante sanitaire est complémentaire de celui de l'animateur.

3) RÔLE DU SURVEILLANT DE BAIGNADE:

L'animateur/trice spécialisé sera sous la responsabilité de la directrice du centre. Il/Elle fait partie de l'équipe d'animation. Il / Elle devra permettre aux animateurs de mener à bien leurs activités aquatiques par ses conseils et sa présence.

Les 12 commandements du baigneur :

1. Renseignez-vous sur les dangers de votre baignade : mer, lac, rivière, ...
2. Baignez-vous en zone surveillée.
3. Ne vous baignez pas après un repas copieux, un effort intense ou une longue exposition au soleil.
4. Entrez progressivement dans l'eau. Aspergez-vous d'abord le torse et la nuque.
5. Evitez un premier bain trop long.
6. Ne vous baignez jamais seul. En cas de malaise, sortez immédiatement de l'eau.
7. Ne mettez personne à l'eau de force. Ne faites pas boire « la tasse ».
8. Surveillez vos enfants : jouets, embarcations pneumatiques risquent d'être entraînés au large.
9. Tenez-vous éloigné des activités nautiques (planche à voile, voile, ...).
10. Reconnaissez un baigneur en difficulté : pâleur excessive, rougeur, chair de poule, tremblements, immobilité, lèvres violettes, ...
11. Sur les lieux fréquentés, faire porter aux enfants un signe distinctif (bonnet, serre tête, ...).
12. Choisir, si possible, un lieu de baignade à l'écart de la foule (éviter au maximum les heures pleines)

4) RÔLE DE L'ANIMATEUR

8



L'animateur fait preuve de **motivation, d'implication, de dynamisme**

dans son action, mais aussi : Il est surtout **omniprésent** auprès des enfants.

« Un œil sur eux, un œil au ciel. Les premiers jours, ça te fera un peu mal à la tête »
Citation graines de crapules

Avec ses collègues :

- ➡ **Il est capable** de travailler en équipe et donc de remettre en question ses pratiques d'animation pour être cohérent avec le reste de l'équipe. Il doit savoir se positionner sur ses actions.
- ➡ **Il respecte** ses collègues, (animateur, équipe technique) en les écoutant et en travaillant ensemble, (collaboration / entraide).
- ➡ **Il participe activement** aux réunions de préparation et sait comment communiquer rapidement.
- ➡ Il évite de revenir sur une décision prise par l'équipe
- ➡ **Il fait part** à l'assistant sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes), ainsi qu'à la directrice. Comportements et activités à risques.

Auprès des enfants

- ➡ Il est **garant** de la **sécurité physique, morale et affective** des enfants.
- ➡ Il respecte les origines sociales, culturelles ou religieuses des enfants dans un contexte de laïcité.
- ➡ **Il respecte** les enfants en tant qu'individus à part entière.
- ➡ **Il est à l'écoute** des enfants et répond à leurs attentes, joue avec lui.
- ➡ **Il sait accepter** le refus, solliciter sans forcer, proposer d'autres solutions.
- ➡ **Il est force de proposition** et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- ➡ **Il sait adapter** les activités à l'âge des enfants ou des jeunes.
- ➡ **Il gère** complètement son activité de **la préparation jusqu'à sa finalisation**.
- ➡ **Il connaît** les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- ➡ **Il applique** au mieux le dernier protocole sanitaire de la COVID 19 transmis par la direction. (lavage des mains, distanciation, masque, température...)

Avec les parents

- ➡ **Il discute** avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur le vécu du séjour de leur enfant.
- ➡ **Il sait répondre** à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- ➡ **Il est présent** aux moments de l'accueil et du départ

Rôle du référent

9

Il sera chargé d'accompagner un petit groupe d'enfants dès leur arrivée, à travers les différents moments de la vie quotidienne.

Il veille en aidant l'enfant à trouver ses repères dans son nouvel environnement :

COMMENT ?

- ▶ Avec un **accueil convivial** (règles de politesse) et un accompagnement quotidien dans tous les domaines.
- ▶ En **rappelant** le respect des règles de vie établies ensemble au moment de l'arrivée.
- ▶ En **rappelant** les consignes de sécurité du séjour.
- ▶ En **pointant** l'inventaire du contenu de sa valise à l'arrivée et au départ. (Fiche)
- ▶ En **rangeant** sa chambre : *faire son lit, ranger ses vêtements dans le placard, mettre sa valise au-dessus de celui-ci, jeter ses papiers dans la poubelle, regrouper le linge sale dans un sac approprié, (pas dans la valise), ranger ses chaussures dans les casiers du hall d'entrée au numéro choisi par lui. Rien ne traîne dans la chambre pour faciliter le travail des agents techniques qui effectuent le nettoyage tous les jours.*
- ▶ En **surveillant** l'hygiène qu'elle soit corporelle (douche quotidienne, cheveux, poux-traitement, lavage des mains réguliers avec savon) ou vestimentaire (changement des vêtements tous les jours), gestion du linge sale, lessive si besoin, perte d'habits...
- ▶ En **étant présent et vigilant** devant les douches afin d'éviter tout incident.
- ▶ En **gérant** en fonction de l'âge, l'argent de poche, le courrier, les communications...
- ▶ En **rendant** des comptes à l'équipe du comportement des enfants au sein du groupe.
- ▶ En **relatant** à l'assistante sanitaire tout problème de santé d'un enfant.
- ▶ En **s'assurant** que les enfants de son groupe suivent bien leurs traitements et soient bien passés à l'infirmérie.

5) RÔLE DU CUISINIER



Le cuisinier assure la préparation des repas selon un planning de menus préétablis. **Il veille à l'équilibre alimentaire** tout en contribuant à la **découverte de nouvelles saveurs**.

Il est également **en charge de l'entretien de son espace de travail et du nettoyage de son matériel...).** **Il veille au respect des normes d'hygiène et du protocole HACCP** (Analyse des risques et maîtrise des points critiques, une méthode utile pour faire face aux risques en hygiène alimentaire). Enfin, il travaille en équipe avec la directrice dans la passation des commandes, ou les demandes particulières des enfants (repas à thème, gâteaux d'anniversaire, l'organisation des pique-niques...)

6) RÔLE DE L'AGENT DE SERVICE

Le personnel d'entretien et de service **assure les services repas, les services de linge** ainsi que le **nettoyage des locaux**. Cela concerne aussi bien les chambres, les sanitaires, les salles de bain que les parties communes de la structure d'accueil (les abords extérieurs, Tonnelle et poubelles).

Il est d'usage d'impliquer les enfants – via l'instauration de *règles de vie* – dans le rangement des chambres et le débarrassage des tables à la fin du repas, et le ramasser des déchets extérieurs qui traînent.

10

7) LA JOURNÉE TYPE



Pour chaque moment, il sera nécessaire de détailler la place et le rôle de l'animateur, la marge de liberté/autonomie de l'enfant, le lieu, et une approximation de l'heure et de la durée, en tenant compte du « Protocole Sanitaire Covid 19»

- ✓ **7h30-8h45** Réveil et petit déjeuner échelonné (collectif en cas de grande sortie)
- ✓ **9h** Rangement de sa chambre (également celle des animatrices/teurs)
- ✓ **9h30- 10h** Activités du matin
- ✓ **11h30-11h45** Déjeuner du personnel de service **12h** Déjeuner des enfants et des animateurs
- ✓ **13h30** « Temps calme/libre » (impérativement à l'abri du soleil et surveillé)
- ✓ **14h- 14h30** Activité de l'après-midi
- ✓ **16h00-16h30** Goûter
- ✓ **17h** Douches + temps libre + possibilité de communiquer avec la famille
- ✓ **19h** Forum « minutes top »
- ✓ **18h45- 19h15** Diner du personnel **19h30** Diner des enfants et des animateurs
- ✓ **20h30 – 21h30** Veillée et retour au calme.
- ✓ **22h** Extinction des feux pour les enfants
- ✓ **22h30** Extinction des feux pour les jeunes et de toute l'équipe.

VI. MODALITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE :

L'organisation de la Vie Quotidienne est placée sous la responsabilité de la directrice, mais c'est aux animatrices et animateurs de répondre au mieux aux attentes des enfants en régulant certains points de la vie quotidienne. L'animateur (trice) est au plus près de leurs préoccupations.



L'organisation de la Vie Quotidienne va aussi dépendre des contraintes de la structure (horaires, nombres de sanitaires, douches, repos des animateurs...), des horaires de certaines activités, du groupe et de l'état de fatigue de celui-ci. S'ajoute l'application du protocole sanitaire concernant la COVID 19.

La laïcité : « C'est la liberté de croire ou de ne pas croire, elle est au fondement de notre société, et de nos centres qui se doivent de préserver les enfants et les jeunes de tout prosélytisme idéologique, économique et religieux. »

Par conséquent, nous respectons la laïcité, en ne faisant aucun prosélytisme et aucune discrimination.

11

Le transport : s'effectue en car avec un accompagnateur la plupart du temps. Toutefois, il arrive que les familles déposent directement leur(s) enfant(s) au centre.

L'équipe encadrante se doit d'être **attentive** à l'accueil des enfants, dès leur arrivée et ce, jusqu'à leur retour de colonie. Les animateurs seront **actifs** durant le trajet afin de permettre aux jeunes de ne pas se sentir seuls. Les animateurs feront attention aux affaires personnelles comme les blousons, sac à dos... et cela dans le but d'éviter toute perte durant l'acheminement vers le centre. L'animateur accompagnateur doit se munir : d'une Fiche transport (nom, horaires, lieux de récupération), d'une trousse secours, d'une bouteille d'eau, de sacs plastiques et d'un thermomètre. Il doit également de compter les enfants à chaque déplacement.

Dès le début du séjour, l'équipe veillera à créer une ambiance conviviale et à établir un **climat de confiance** dans lequel chacun pourra exprimer ses attentes sur le déroulement et le contenu du séjour. (cf « minutes top », temps de paroles libres, régulation)

Des règles vie, élaborées avec le groupe et comprises par tous, pour bien vivre ensemble facilite notre organisation et nous donne un cadre de vie à l'intérieur duquel l'enfant trouvera des repères, ainsi qu'une sécurité affective, morale et physique. Elles comprennent des règles non négociables (violence, respect, intimité...) et négociables (usage du téléphone portable ou d'un jeu sur console pendant le temps des douches, par exemple)

¤ **Pour les 6- 10 ans**, l'animateur référent est aussi chargé de récupérer en début de séjour les objets de valeur (MP3, DS, téléphones portables...) et de les gérer tout au long du séjour. Il effectue un **inventaire** précis : marque, modèle et le répertorie sur un carnet avec les coordonnées de l'enfant auquel ce matériel appartient. Celui-ci sera alors remis à la direction.

Néanmoins, il va de soi que ces objets, doivent si possible ne pas être amenés en colonie afin d'éviter tout vol, casse ou perte durant le convoyage et / ou pendant le séjour.

¤ **Les jeunes 11 -14 ans** auront la possibilité de confier à leurs animateurs référents les objets de valeur, cartes d'identité qui les sécuriseront dans une armoire fermée à clé. Les jeunes auront la possibilité de confier leurs téléphones portables à un membre de l'équipe ou bien de le garder auprès de soi. **Dans ce cadre-là, seule sera engagée la responsabilité du jeune en cas de perte ou de vol.**

Les négociables et non négociables :

La cigarette est strictement prohibée durant le séjour pour les jeunes ainsi que les adultes présents selon l'application du décret de loi du 15 Novembre 2006. Pour les animateurs fumeurs seront organisés des temps et des lieux pour fumer.

Conformément aux lois françaises, toute **consommation de drogue**, quel que soit son degré de nocivité, sera formellement interdite. **Tout adulte ou enfant, surpris à consommer de la drogue, sera exclu du séjour et remis aux autorités compétentes.**

La consommation d'alcool est interdite pour les mineurs dans le centre. Tout comme la consommation de drogue, les parents seront avertis par téléphone et un rapport leur sera envoyé. **Tout adulte ou enfant, surpris à consommer de l'alcool sera exclu du séjour.**

L'introduction d'alcool dans le centre par un adulte, pour fêter un anniversaire ou autre sera soumise à l'autorisation de la direction.

La mixité dans les chambres ainsi que dans les douches, est prohibée pour les jeunes. Les relations « amoureuses » entre jeunes doivent rester « soft », sans abus ni provocation envers le groupe.

La réussite du séjour dépendra en grande partie de la mise en place du respect de ces règles dès les premiers jours.



Être plus fort ensemble !

La communication avec la famille : Les enfants pourront joindre leur famille par téléphone durant le temps libres en fin d'après-midi à savoir de 17h à 18h30. Pour les enfants possédant un téléphone portable (remis aux animateurs au début de la colonie de vacances), ils pourront le récupérer aux mêmes horaires pour pouvoir joindre leurs proches durant le laps de temps dédiés aux communications avec les familles.

L'argent de poche est remis à la direction le jour de l'arrivée sur le centre dans une enveloppe nominative. Pour les plus grands, la gestion de l'argent de poche pourra se faire de manière plus autonome. Si l'enfant décide de garder son argent avec lui, dans ce cas sa responsabilité **seule** sera engagée en cas de perte ou de vol. Fiche gestion « **argent de poche** » prévue pour l'animateur.

Les fiches sanitaires, les traitements médicaux, les documents obligatoires, les inventaires des valises devront être remis à la direction le 1^{er} jour de colonie de vacances.

La sortie du groupe :

Lorsqu'un groupe quitte le centre, il doit respecter toutes les règles de sécurité adaptées à ladite sortie. **Les animateurs emportent une trousse de secours**, les fiches sanitaires, et les PAI, les numéros de téléphones nécessaires, la liste des participants. La même liste reste sur le centre avec la fiche de sortie itinéraire si vous êtes près de celui-ci avec horaires de départ et de retour, le nombre d'enfants, les noms des animateurs.

« Les minutes tops au quotidien », Ce temps informel réunit le groupe dans sa totalité, pour un rapide bilan de la journée, ce qui donnera à chaque participant l'occasion de s'exprimer librement sur le déroulement et le ressenti de son séjour. Cela permettra à l'équipe de se repositionner et de faire évoluer les projets en fonction des attentes des enfants et des jeunes. Ce temps est un régulateur de la vie du centre, il permet d'expliquer, de réajuster la journée suivante, et de créer une véritable cohésion de groupe. **A noter que la parole de l'enfant et la parole de l'adulte ont la même importance.**

Le lever se fera de manière échelonnée ou collective, selon l'activité mises en place dès le matin. Des espaces d'attente avant d'aller prendre le petit déjeuner pourront être mis en place dans lesquels des animateurs les attendront. Avec une bonne organisation, les animateurs doivent être prêts à accueillir les enfants dès le matin.

Le petit-déjeuner échelonné et/ou collectif : Comme le lever, il se fera de manière échelonnée permettant ainsi à chacun de se lever à son rythme, sans perturber le sommeil des autres, de dormir un peu plus tard (selon les possibilités de la structure et les activités prévues.) ou bien de manière pourra être pris de manière collective en cas de sortie collective. (grande sortie). Des **animateurs seront présents** afin d'assister les plus jeunes dans la

prise du petit déjeuner (service chocolat, lait...). L'équipe se mobilisera pour vérifier que chacun déjeune correctement. Enfin, l'équipe s'assurera que les enfants laissent leur place propre quand ils sortent du réfectoire. Il en sera de même pour les autres temps de repas. Ce moment de la journée est important car des vacances à la montagne sont épuisantes pour l'organisme ceux-ci. Il est donc nécessaire de s'alimenter correctement à tous les repas et principalement au petit-déjeuner.

Les petits incidents « Poupou » « Pipi » : L'animateur référent vérifie l'état des cheveux des enfants dès leur arrivée. Il se munit de traitement anti poux auprès de l'assistant sanitaire. Il traite les cheveux infestés, vérifie les draps, les casquettes et traite également ceux-ci si l'infestation s'est répandue.

L'animateur en charge du réveil vérifiera les « pipis aux lits » en passant discrètement la main sur les draps. En cas « d'accident », il pensera à rassurer celui-ci tout en étant discret sur l'incident au regard des autres jeunes. Ensuite, il devra changer les draps et conduire l'enfant concerné à la douche.

La Toilette et / ou la douche : ce temps de vie quotidienne **est obligatoire pour tous** et encadré pour les plus jeunes. Les animateurs doivent être au plus près des enfants et doivent s'organiser pour que ce temps se déroule dans les meilleures conditions possibles. La **vigilance** de chacun doit être maximale pour éviter tout incident comme par exemple, la perte ou l'oubli d'habits mais aussi la prévention éventuelle de chute dans la douche... Ce temps de toilette est également obligatoire lors du retour d'activités, avant chaque repas et durant le temps de vie quotidienne du soir et lors du coucher.

Repas du midi et du Soir : L'ambiance devra y être la plus calme pour le bien-être de tous. La présence à table d'un animateur est indispensable. Le repas est un moment privilégié d'échanges, de sensibilisation culinaire mais aussi souvent de discussions liées à la culture, aux sports, à l'actualité...selon les centres d'intérêt des enfants.»

Temps calme et temps libre : Il est nécessaire pour les enfants mais aussi pour l'équipe. Il doit être organisé, structuré, planifié par l'équipe. Les animateurs doivent être mobilisés afin de parer à tout incident. Les enfants et les jeunes se retrouveront dans leur chambre ou bien dans une pièce prévue à cet effet pour un temps « zen » ou tout cri et bruit seront prohibés. Ce temps permet de recharger les « batteries » de chacun. Ils sont également indispensables pour tous ceux qui souhaiteraient faire une petite sieste.

Le coucher est toujours un moment à part lors du séjour. De ce fait, il doit être préparé minutieusement par l'équipe d'animation pour assurer un endormissement rapide et paisible. La lumière est éteinte vers 21h30 au plus tard. Les horaires modulables, évidemment à la hausse ou à la baisse, en cas de veillée exceptionnelle ou de fatigue très prononcée.

La réunion d'animateurs se fera en cours de journée, sur une durée de 30 mn environ. Chacun rapporte son bilan de la journée sur problèmes rencontrés, les points positifs, l'état de fatigue des enfants, activités... Retour de l'AS sur le suivi sanitaire en général puis sur celui d'enfants à surveiller. Planification de la journée du lendemain «qui fait quoi ?», «Avancement des préparations activités » « ou ? »....

Les activités : « *Si tu veux les connaître vite...fait les jouer ! Si tu veux leur apprendre à vivre, laisse les livres de côté...fait les jouer ! Si tu veux qu'ils prennent goût au travail, ne le lie pas à l'établi...fait les jouer ! Si tu veux faire ton métier...fait les jouer, jouer, jouer !* » L'activité est ludique, vectrice de découverte, de connaissances et d'envies. C'est un moment d'échange et d'interactions. En ce sens, tout moment de la journée doit être considéré comme une activité. L'activité n'est **pas occupationnelle mais éducative**, elle répond à des intentions, des objectifs. Elle se décline sous différentes techniques d'animations : Les ateliers manuels, les sports et les jeux collectifs, les jeux culturels, les expressions artistiques diverses (Chant, danse, chorégraphie, peinture, sculpture, théâtre sous toutes ses formes (scénique, ombres, mimes, marionnettes...)). Tout un panel permet de diversifier les actions d'animation.

Tous les enfants et les jeunes peuvent également être force de proposition d'activités. L'animateur les encourage, les soutient et les aide dans l'organisation de celles-ci afin qu'ils soient un maximum, acteurs de leur séjour. Plus particulièrement, impliquer les jeunes dans la préparation des actions, ils jouent souvent le rôle de grand frère et de grande sœur.

⚠️ *N'oublions pas, l'animateur s'adapte au monde imaginaire de l'enfant et non l'inverse. Plus nous sommes proches de leur monde imaginaire, plus notre créativité est stimulée. Cela permettra de créer des projets d'animation à thème pour de bons souvenirs de vacances garantis ! « Capable de tout ? à toi le tout ! »*

Nous proposons des cours de mathématiques et de français durant nos séjours apprenants, ces moments sont proposés comme des moments ludiques et pas simplement comme des heures de classe.

En français par exemple, cela prend plutôt la forme d'un groupe de parole. Notre intervenante construit son propos autour de sujets d'actualité, de sujets qui intéressent le collectif. Différents temps de lecture, d'écriture et d'échanges s'entremêlent pour proposer un temps dynamique et motivant.

En mathématique, l'enseignement s'adapte au niveau de tous les enfants avec des petits exercices personnalisés. Dans une même tranche d'âge, il y a trop de disparités pour pouvoir proposer les mêmes activités à tous les enfants.

Les activités que nous citons, ici le sont à titre informatif (la liste est non exhaustive). Ce sont les animateurs qui une fois sur place adapte le planning et les activités en fonction de leurs aptitudes.

Nous adaptons les activités proposées à la situation de nos structures. A Savaghju (en pleine forêt), les activités sont plutôt orientées sur la découverte du territoire, de la forêt, de la faune et de la flore.

Ce qui n'empêche aucunement à Savaghju de proposer une randonnée pour aller à la découverte du fort de Pasciola (ce qui permet d'aborder des aspects historiques, architecturaux). Les enfants découvrent un fortin édifié au 18ème siècle, sous l'occupation française.

Le premier jour est destiné à l'installation des enfants. Ils découvrent les lieux. Nous faisons connaissance, les animateurs proposent différents petits jeux pour cela et pour créer une cohésion du groupe.

Nous faisons des groupes en fonction de l'âge des enfants.

Le mardi :mathématiques / découverte de la faune et de la flore avec a rinascita aux alentours du centre (connaître son environnement, le respecter et surtout reconnaître les éléments qui nous entourent).

Le mercredi : Journée base nautique de Porticcio.

Le jeudi : randonnée découverte de la forêt de Vizzavona (lieux de villégiature de l'aristocratie anglaise avec le grand hôtel, la glacière) ou randonnée découverte du fort de Pasciola (histoire de ce lieu de défense stratégique) / Equitation. Nous inversons les groupes l'après-midi.

Le vendredi : français / grands jeux sportifs pour découvrir un trésor à l'aide d'un plan et d'indices et ou olympiades (tournoi sportif en équipe). Nous inversons les groupes l'après-midi .Préparation des valises.

Un temps de préparation de la grande soirée du vendredi est intégré au planning de la semaine. En fonction du thème choisi, les groupes d'enfants préparent la représentation (théâtre, chant, danse...)

Des veillées sont proposées tous les soirs (en fonction des animateurs) : jeux, promenade nocturne, visionnage de film.

VII. LES MOYENS MATERIELS

Nous disposons d'un local pour entreposer le matériel pédagogique, il comprend :

- ➡ Les gros accessoires sportifs et de plein air comme filets de foot, volley, raquettes, abri soleil, boules, billes ...
- ➡ Les petits accessoires de créativité comme peinture, tour à poterie, ballons divers, déguisements...

Dans le bâtiment principal, nous disposons :

- ➡ Les petits jeux de société comme les quiz, uno, échec, mémory, monopoly...
- ➡ d'un petit coin détente « lecture » avec une bibliothèque organisée.

- ➡ D'une sono et d'un écran géant et un ordinateur.
- En terrasse, nous disposons également :
 - ➡ Tables de ping-pong et table en bois d'activité
 - ➡ Deux mini-bus de 9 places.

Un rendez-vous est prévu avec une petite équipe d'animateurs sur place, le vendredi 8 juillet, pour l'aménagement et l'organisation du local pédagogique.

! Le rangement du matériel pédagogique est toujours le « nerf de la guerre » dans les centres. Alors soyons professionnels, rangeons régulièrement notre matériel.

VIII. CADRE DE TRAVAIL DES ADULTES

Règles non négociables

- ➡ Tenue descente exigée et adaptée à son poste de travail.
- ➡ Respect dans tous les domaines :
 - ✖ Respect d'autrui, politesse, courtoisie, entraide
 - ✖ Respect de soi, respect de son intimité.
 - ✖ Respect de son matériel et de son lieu de travail
 - ✖ Respect de son emploi du temps, horaires...
- ➡ Toute personne au comportement violent, agressif, négligeant, et destructeur sera directement renvoyée.
- ➡ Toute consommation d'alcool ou usage de produits illicites sur le lieu du séjour sont formellement interdits (motif de renvoi immédiat). Cela est également valable pour tous les jeunes.
- ➡ L'usage du téléphone portable est réservé à un usage professionnel (lié à la sécurité) pendant le temps de travail. L'usage du MP3, iPod... n'a pas lieu d'être pendant les temps d'activités et de vie quotidienne
- ➡ La cigarette ne doit pas avoir lieu à la vue des enfants et pendant les activités
- ➡ Toute personne extérieure au service du centre est interdite, sauf autorisation de la direction.

Conclusion

Ce projet pédagogique permet de réfléchir sur notre démarche professionnelle, de faire évoluer nos pratiques pédagogiques, de fixer certains aspects importants dans notre fonctionnement et d'essayer d'atteindre nos objectifs pour la réussite de nos séjours.

Il découle du projet éducatif de notre association PEP solidarité en action, destiné à la présentation de nos séjours auprès des acteurs et partenaires.

Merci de votre soutien, c'est cela avant tout d'être « Solidaire » et « en Action » pour le plus grand bonheur des enfants.

17

**PS : CI-JOINT AU PROJET, LE PLANNING DE SEJOUR STANDARD
ET LE PROTOCOLE SANITAIRE CODID.**